

MÉMOIRE SUR LES QUARTIERS CULTURELS

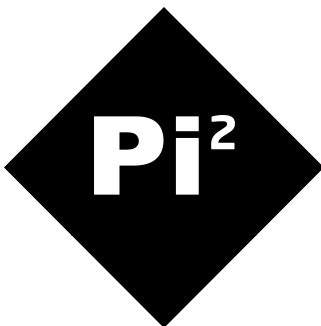
Consultation publique

Séance du 16 novembre 2011

Présenté à la :

COMMISSION SUR LA CULTURE, LE PATRIMOINE ET LES SPORTS
de la VILLE DE MONTRÉAL

Présenté par :



Pied Carré

Regroupement des créateurs du secteur St-Viateur Est

1. Pied Carré, le Regroupement des créateurs du secteur St-Viateur Est : Un mouvement citoyen, communautaire et culturel

a. Présentation de l'organisme

Fondé en janvier 2010, Pied Carré (Pi²), le Regroupement des créateurs du secteur Saint-Viateur Est, est un organisme à but non lucratif rassemblant créateurs et créatrices (artistes, artisans, musiciens, designers, représentants d'ateliers collectifs, de petites entreprises et d'organismes du secteur créatif) du secteur Saint-Viateur Est de Montréal.

Le mandat de Pied Carré est de :

- Maintenir, préserver et bonifier les espaces de création.
- Placer les organismes culturels, les créateurs et les citoyens au cœur de l'évolution du quartier.
- Participer à la protection et à l'élaboration d'un quartier phare, un quartier laboratoire où la création est à l'honneur afin de préserver l'art et l'imagination comme valeurs fondamentales de notre société.

Le secteur St-Viateur Est représente une des plus grandes concentrations géographiques d'artistes et de travailleurs culturels au Canada). Ces espaces de travail sont situées dans les anciennes mégastructures de textile du secteur St-Viateur Est du Mile End depuis le tout début des années 2000. Près de 440 000 de pieds carrés de ce quartier sont occupés par plus de 800 créateurs visuels, médiatiques, sonores, interdisciplinaires, designers, métiers d'arts ou travailleurs culturels de petites entreprises et d'organismes à but non lucratif.

b. Historique, membres et partenariats

Face à l'inquiétude suscitée par l'annonce de la requalification du secteur St Viateur Est par la Ville de Montréal, le comité des Citoyens du Mile End a organisé un Forum citoyen en 2009. Ce forum fut organisé pour faciliter une grande démarche citoyenne afin de permettre aux résidents du Mile End de participer au futur développement de leur quartier (un des secteurs visés par le projet de requalification *Montréal 2025 : Imaginer > Réaliser*). De cette mobilisation citoyenne, des groupes de travail se sont formés, dont Pied Carré, le Regroupement des créateurs du secteur Saint-Viateur Est.

Aujourd'hui, Pied Carré représente au-delà d'une centaine de membres créateurs (organismes culturels, collectifs d'ateliers, petites entreprises créatives et individus) qui partagent des espaces de travail dans le secteur St-Viateur Est.

Pied Carré travaille en collaboration avec la CDEC Centre-Sud/Plateau Mont-Royal, le Comité des citoyens du Mile End et le Comité de revitalisation du secteur Saint-Viateur Est.

c. Actions de Pied Carré à jour

La mobilisation et la participation de la communauté artistique, toutes disciplines confondues, du secteur St-Viateur Est ainsi que de ses travailleurs culturels, sont au cœur de nos démarches et de nos réflexions : nous travaillons collectivement à la mise en place de solutions pour conserver ces lieux de création et de travail dans l'un des derniers quartiers centraux accessibles à Montréal. Depuis les deux dernières années, Pied Carré s'est engagé dans de nombreuses initiatives concernant les enjeux de la préservation et du maintien des espaces de création dans le secteur St-Viateur Est, incluant, entre autres :

- l'organisation d'événements rejoignant les citoyens et la communauté créative pour discuter des enjeux du secteur, favoriser des échanges entre créateurs et citoyens et réfléchir sur les pistes de solutions pour conserver les espaces de création abordables dans le secteur;
- l'organisation de multiples rencontres avec les propriétaires du quartier, les élus et les fonctionnaires, les organismes et les grandes entreprises afin de discuter de ces mêmes enjeux concernant la pérennité de la présence de la communauté de créateurs dans le secteur et les solutions envisageables
- la participation dans des études du secteur, incluant le *Recensement des artistes et des travailleurs culturels dans le secteur* en collaboration avec la CDEC-Centre-Sud (sud)-Plateau-Mont-Royal.
- la diffusion et l'échange d'information (par atelier ou site Web) sur les baux commerciaux, les espaces à louer ou à sous-louer, les nouvelles du secteur et autres informations pertinentes.

Présentement, Pied Carré travaille sur l'élaboration d'un mémoire *Jeter les bases d'une consolidation des ateliers d'artistes : Recommandations pour le secteur St-Viateur Est* en collaboration avec la CDEC-Centre-Sud / Plateau-Mont-Royal qui sera présenté lors d'une consultation publique à l'automne 2011. Une fois corroborées et endossées par la communauté, ces recommandations serviront à alimenter les pistes de réflexion du document d'orientation présentée par la Ville de Montréal et seront adaptées aux réalités du Mile End. De plus, en 2010, Pied Carré a participé à un Comité d'experts organisé par la CDEC-Centre-Sud-Plateau-Mont-Royal et regroupant urbanistes, gestionnaires, fonctionnaires, fiscalistes, artistes et travailleurs culturels, sur la consolidation des espaces de création dans le secteur St-Viateur Est.

d. Contexte du secteur - portrait socio-économique des travailleurs culturels et artistes du secteur St-Viateur Est

Le Plateau-Mont-Royal est au nombre des quartiers les plus créatifs au Canada. Aujourd'hui, le secteur possède une densité de travailleurs des arts et de la culture nulle part égalée au Canada. Se caractérisant par une population artistique de sept fois supérieure à la moyenne canadienne (quartier H2T; Statistiques Canada 2006), le Mile End fait aujourd'hui figure de « destination créative » reconnue localement et internationalement. Quelques résultats du *Recensement des artistes et des travailleurs du secteur St-Viateur Est* (Partenaires : Pied Carré, la Corporation de Développement Économique et Communautaire (CDEC) Centre-Sud/Plateau Mont-Royal, l'arrondissement du Plateau Mont-Royal, la Ville de Montréal et le Ministère de la Culture et des Communications et de la Condition féminine) :

- Près de 440 000 pieds carrés de ce quartier sont occupés par plus de 800 artistes visuels, médiatiques, sonores, interdisciplinaires, designers, musiciens, artisans ou travailleurs culturels de petites entreprises et d'organismes à but non lucratif.
- Environ 20 % des pieds carrés du secteur Saint-Viateur Est sont occupés par des artistes et travailleurs culturels avec certaines mégastructures atteignant 30%.
- Près de 3 millions de dollars en loyer sont versées annuellement par les créateurs, artisans et travailleurs culturels pour leurs locaux (la plupart réaménagés collectivement) afin qu'ils puissent poursuivre leur pratiques, métiers et mandats d'organismes.

L'*Étude sur le développement culturel du secteur St-Viateur Est* de 2009 (Partenaires : la CDEC Centre-Sud /Plateau Mont-Royal, la Ville de Montréal et le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine) a permis de mieux comprendre le portrait socio-économique et l'installation de plusieurs créateurs travaillant dans le secteur. Elle a révélé :

- un niveau élevé de précarité financière : 67,7% d'entre eux ont un revenu personnel annuel moyen de moins de 30 000\$ dont 35,4% de moins de 20 000\$;
- un très haut niveau d'éducation : 74,7% d'entre eux ont un baccalauréat ou un diplôme supérieur;
- une forte croissance de créateurs (250%) dans le quartier entre 2000 et 2006;
- une préoccupation pour la situation locative des espaces de création, avec des baux de courte durée et des augmentations de loyer importantes;
- un grand sentiment de frustration et de vulnérabilité, car ils sentent qu'ils vont bientôt se faire évincer;
- qu'un déménagement "forcé" engendrerait une diminution de revenu, une césure professionnelle et la perte des investissements réalisés en termes d'organisation et d'installation de leur espace de

travail.¹

d. Urgence - la précarité de la communauté créative face à l'embourgeoisement

La communauté créative du secteur St Viateur Est est en situation d'urgence. Le caractère artistique du quartier déclenche depuis un certain temps des vagues d'intérêt et d'attraits spéculatifs qui contribuent à déloger les créateurs au profit de nouveaux projets immobiliers. Cette montée du marché immobilier, couplée à une migration d'entreprises du centre-ville vers le Mile End, crée une pression à la hausse sur les loyers commerciaux. La majorité des créateurs payant un tarif de location « industriel », ne peuvent absorber économiquement une telle augmentation, provoquant leur départ.

En 2008, l'immeuble du 5455 avenue de Gaspé (dans le secteur St-Viateur Est) a été vendu pour 8 millions \$; en juin dernier, à peine 3 ans plus tard, il a été vendu 37,8 millions \$. Dès juin, Allied Properties, le nouveau propriétaire, annonçait ouvertement ses plans : rénover pour rentabiliser en attirant une clientèle de locataires haut de gamme. L'édifice étant occupé à plus de 86%, des hausses de loyers et des évictions sont à anticiper pour permettre la réalisation de ces aménagements (rappelons ici que les baux commerciaux ne sont pas réglementés comme les loyers résidentiels, ils sont plutôt régis par les lois du marché). De toute évidence, les artistes et les travailleurs culturels locataires ne pourront pas éponger les frais de telles augmentations. Actuellement, les baux sont renouvelés de mois de mois et plusieurs locataires demeurent incertains par rapport à un avenir très rapproché. Certains collectifs de créateurs se voient même obligés de déménager et ce, à très court terme et à grands frais. Or, cet immeuble, avec 30% de sa superficie occupée à des fins culturelles (repartie sur plusieurs étages), est le noyau de la communauté artistique du secteur.

La situation d'urgence du 5455 avenue de Gaspé incarne une grande partie des enjeux concernant les espaces de création abordables à Montréal face à la spéculation immobilière et au manque d'action concrète, à ce jour, de la part des autorités municipales et provinciales. Un quartier culturel et encore plus une ville qui exprime la vocation de l'être ne peut pas exister sans que des espaces de création soient protégés pour sa communauté culturelle.

2. Recommandations et commentaires

Par le présent mémoire, nous souhaitons rappeler le rôle de Pied Carré et ses actions accomplies à ce jour en collaboration avec la communauté créative-citoyenne et les partenaires locaux, le contexte du

¹ À titre d'exemple, le collectif d'ateliers 10e Nord (installé en 2006) au 5455 avenue de Gaspé a dépensé 18,000 \$ en matériaux et plus de 2,700 heures en main-d'oeuvre pour installer les murs et l'électricité.

secteur St-Viateur Est et l'urgence d'agir maintenant face à la problématique de conservation des espaces de création dans le secteur et plus largement, à Montréal.

Nos recommandations soulignent l'importance de:

- soutenir et travailler en collaboration avec des partenaires locaux dans le développement d'un plan d'action culturel ;
- développer et repenser des règlements d'urbanisme qui encouragent et conservent à long terme une mixité de fonctions pour des usages culturels divers ;
- inclure plusieurs types d'espaces de création adressant les besoins multiples de la communauté créative (p. ex. centres de diffusion et de production, collectifs d'ateliers, salles de répétitions, ateliers d'artisans et de designers, bureaux de petites entreprises créatives et organismes à but non lucratif, etc) dans les projets d'immobilisation;
- en collaboration avec les communautés créatives locales, identifier ou créer un ou des organismes gestionnaires à but non lucratif pour développer des projets d'acquisition ou de locations à long terme pour les espaces de création.

Afin d'élaborer les points mentionnés ci-haut, Pied Carré cible ses commentaires et ses recommandations sur les sujets suivants :

a. En collaboration avec l'arrondissement, placer et soutenir les créateurs, les organismes culturels et les citoyens au cœur de l'élaboration d'un plan d'action culturel local

- Document d'orientation : *2.3 Le partage des compétences locales et les quartiers culturels* (p. 12)

Nous soutenons la vision du document d'orientation selon laquelle chaque arrondissement devrait être doté d'un plan d'action culturel et adopter ce plan d'action à son plan d'urbanisme local. Nous aimerions souligner l'importance et la nécessité, pour chaque arrondissement, de travailler en étroite collaboration avec les communautés citoyennes et culturelles du quartier. La participation et la mobilisation de la communauté sont essentielles à l'élaboration d'un quartier culturel: il est important que l'on octroie à ces organismes les ressources nécessaires pour assurer une démarche qui soit ancrée dans le tissu social, culturel et citoyen.

À titre d'exemple, dans le secteur St-Viateur Est, plusieurs organismes locaux travaillent actuellement sur le terrain et réfléchissent au concept d'un quartier culturel. Ces organismes locaux - le Comité des citoyens du Mile End, la CDEC Centre-Sud/Plateau-Mont-Royal et Pied Carré - possèdent différentes

compétences et représentent plusieurs organismes, entreprises, citoyens et travailleurs de divers secteurs. À titre d'exemple, Pied Carré représente plus d'une centaine de membres : naturellement des artistes et artisans couvrant tous les registres de la création (visuelle, scénique, musicale, cinématographique, etc.) mais aussi des centres de diffusion (galeries) et de production (équipements spécialisés utilisés en mode coopératif), des collectifs d'ateliers, des organismes culturels, des petites entreprises créatives, etc. Encore ici tout le spectre des modes associatifs est représenté. Il n'est pas anodin de noter que cette communauté est particulièrement intergénérationnelle : intégrant les jeunes encore aux études jusqu'aux doyens octogénaires, fiers battants de notre histoire artistique.

Afin d'assurer une collaboration continue dans le développement d'un plan d'action culturel local, nous recommandons que du soutien financier soit accordé à certains organismes partenaires afin de faciliter la collaboration entre autorités municipales et communautés, ainsi qu'afin d'assurer une expertise continue et une approche « terrain » dans le développement des quartiers culturels. Ce partenariat arrondissement-communauté nécessitera aussi un soutien de la ville-centre en termes de ressources techniques et financières.

b. Être pionnier : Repenser l'urbanisme culturel

- 5.3.5 L'action culturelle locale : Le zonage et la réglementation (p. 42)

Tout au long du document d'orientation, l'importance de l'urbanisme dans la conception d'un quartier culturel est mentionnée. Le rôle de l'urbanisme dans la conservation des espaces de création et d'activités de production culturelle n'a pas encore été développé d'une manière approfondie et nous soulignons ici fortement l'importance et l'urgence que ces démarches urbanistiques soient entreprises maintenant.

Tel que mentionné dans le document d'orientation, Elsa Vivant (professeure-chercheuse) souligne que le véritable développement créatif d'une ville repose sur le concept de *sérendipité* (p. 22). Le secteur Saint-Viateur Est est un bel exemple de ce phénomène : avec le déclin des manufactures textiles, les artistes se sont installés massivement dans les mégastructures qui caractérisent ce coin particulier du Mile End. Les créateurs ont redonné vie à ce secteur industriel léger en déclin et, du même coup, ont insufflé à tout le secteur une nouvelle vitalité économique et culturelle. Les mégastructures présentent des caractéristiques qui permettent le déploiement des pratiques artistiques diverses (arts visuels, médiatiques, scéniques - musique, danse, théâtre, performance - métiers d'arts, pratiques interdisciplinaires, etc.) par des loyers abordables, des surfaces et fenestrations appropriées aux activités créa-

tives, la proximité des services et fournisseurs de tous genres. Maintenant, ce secteur compte une des plus denses concentrations de créateurs et travailleurs culturels au Canada.

Par contre, derrière ces façades de béton, cet exemple de « sérendipité » ne peut lutter contre les vagues de spéculation immobilière engendrées et stigmatisées par le cachet artistique bâti et mis en place depuis plus de dix ans par la communauté de créateurs que nous représentons et défendons. Il est donc essentiel que des règlements d'urbanisme soient implantés pour conserver la mixité d'un quartier et d'un écosystème créatif qui existe déjà et qui a été créé avec d'énormes investissements et efforts, organiquement, sans planification et sans intervention gouvernementale. Il est important de noter que ces communautés d'extrême synergie créatrice sont souvent situées dans des quartiers industriels, car les infrastructures manufacturières d'autrefois sont particulièrement adaptées aux pratiques artistiques, sans oublier que les loyers y sont abordables.

En tant qu'agente de développement du secteur créatif de la CDEC-Centre-Sud / Plateau-Mont-Royal, Marie-Anne Marchand a pu développer une réflexion soutenue en regard des mesures urbanistiques concernant la question des espaces de création. Élaborées dans le Mémoire de la CDEC Centre-Sud / Plateau-Mont-Royal sur les Quartiers Culturels (2011), les recommandations incluent :

- l'importance de conserver les lieux de travail pour créateurs et autres types d'emplois dans les zones industrielles légères pour qu'ils ne risquent pas d'être transformés en lieux d'habitation. Il est donc nécessaire de s'assurer que l'affectation du sol du secteur Saint-Viateur Est (maintenant mixte) soit désignée « secteur d'emploi ».
- le repérage des espaces de création par des certificats d'occupation : la procédure et le coût de l'obtention des certificats d'occupation pour les espaces de création devront être abordables et accessibles pour la communauté créative.
- le zonage et les règlements d'urbanisme doivent être adaptés pour encourager et protéger des activités culturelles dans les zones industrielles face à la spéculation immobilière et la conversion d'immeubles industriels en bureaux commerciaux haut de gamme ou en lofts résidentiels.

Pied Carré endosse ces réflexions préliminaires en termes d'urbanisme, proposées par la CDEC.

Nous recommandons aussi que des démarches soient initiées dans les plus brefs délais (nous parlons d'un échéancier de quelques mois vu l'urgence criante, la fin des baux longs termes et autres conditions locatives avantageuses) entre les services d'urbanisme et de la culture et des partenaires communautaires afin de rêver, de repenser et d'agir ensemble et concrètement sur les différentes propositions offertes par l'urbanisme culturel en matière de conser-

vation et de pérennisation des espaces de création et ce, afin d'assurer la pérennité de la mixité et de la différence, essentielles à la vitalité d'un quartier culturel. L'endossement de ces propositions de la part des élus de la ville-centre et des divers arrondissements est essentiel pour avancer. Il est temps prouver Montréal pionnière en matière d'urbanisme culturel !

c. La préservation et la gestion des espaces de création en collaboration avec la communauté créative

5.4.3 L'action culturelle locale : Les immobilisations - Ateliers et résidences pour artistes (p. 44)

Nous notons que le document d'orientation reconnaît l'importance et l'urgence d'agir sur la problématique des ateliers d'artistes : "Il est donc urgent d'adopter une approche proactive étant donné l'importance de cette problématique pour la vitalité de plusieurs quartiers culturels, ainsi que pour le développement de Montréal comme métropole culturelle " (5.4.3, p. 44). Depuis près de dix ans, la Ville de Montréal (Sommet de Montréal en 2002; Politique de développement culturel pour la Ville de Montréal en 2005; Plan d'action Montréal, métropole culturelle 2007-2017) reconnaît cette problématique, mais des actions concrètes n'ont pas encore été entreprises. De plus, en 2010, à la demande des partenaires du *Rendez-vous Montréal, Métropole culturelle*, Culture Montréal a présenté le *Cadre d'intervention en matière de développement d'ateliers d'artistes*. La CDEC-Centre-Sud / Plateau-Mont-Royal a aussi élaboré plusieurs mémoires qui traitent des enjeux et des solutions envisageables en cette matière. Nous sommes toujours en attente d'actions et d'engagements concrets de la part des décideurs publics.

La problématique des ateliers d'artistes (et non résidences-ateliers) s'étend aussi aux espaces de création-production-diffusion pour les organismes culturels, les espaces de répétition pour musiciens et autres créateurs de la scène, les ateliers d'artisans, de designers, de petites entreprises créatives. Pied Carré inclut dans sa définition de créateurs : les artistes, artisans, designers, musiciens, représentants d'ateliers collectifs, de petites entreprises et d'organismes du secteur créatif. Ces espaces de travail pour créateurs devront être inclus dans de futurs projets d'immobilisation.

Nous aimerions donc associer les *espaces de création* adressant les besoins multiples de la communauté créative à la piste de réflexion présentée dans la section "Les Immobilisations" :

- Compte tenu de leur importance stratégique sur les plans artistique, culturel et économique, comment assurer le maintien, la consolidation et le développement des espaces de création sur le territoire montréalais ?

Avec son approche et son expérience du terrain, ses liens directs avec la communauté de créateurs du secteur St-Viateur Est (et par le fait même avec la communauté créative Montréalaise), Pied Carré travaille d'arrache-pied et poursuivra ses efforts avec les parties prenantes et décideurs publics pour élaborer des pistes de solutions pour le maintien, la consolidation et le développement des espaces de création. Tel que mentionné au début du mémoire, Pied Carré travaille à l'élaboration d'un mémoire *Jeter les bases d'une consolidation des ateliers d'artistes : Recommandations pour le secteur St-Viateur Est* en collaboration avec la CDEC-Centre-Sud/Plateau-Mont-Royal, mémoire qui sera présenté lors d'une consultation publique concernant la communauté créative. Une fois corroborées et endossées par la communauté, ces recommandations serviront grandement à alimenter les pistes de réflexion sur les immobilisations faisant partie du document d'orientation présentée par la Ville de Montréal et seront adaptées aux réalités du Mile End.

De nombreuses villes postindustrielles dans le monde - Londres, Paris, Barcelone, Hambourg, Melbourne, pour n'en citer que quelques-unes - ont reconnu l'importance des espaces de création dans l'écosystème urbain et ont trouvé des solutions visant la sécurisation de ces lieux de travail particuliers et ce, à des coûts ajustés aux moyens de la communauté de défricheurs, chercheurs et innovateurs que sont les créateurs. À Montréal, c'est depuis le début des années 2000 que nous attendons un engagement et des politiques de la part de la Ville visant la sécurisation des espaces de création.

À titre d'exemple, le cas de l'Angleterre, où des démarches favorisant le développement et la gestion de studios d'artiste démontrent une efficacité et une vitalité exceptionnelles, pourrait ici servir d'inspiration en terme de préservation des espaces de création.

L'Angleterre compte 147 organisations impliquées dans le développement et la gestion de studios d'artiste, totalisant 270 bâtiments avec plus de 6000 artistes ayant ainsi accès à un espace de travail à prix abordable. Acme Studios est un des plus grands gestionnaires d'espace reconnus, un exemple plus que pertinent de l'importance du soutien financier dans l'accomplissement de sa mission (pérennisation d'espaces de création). L'organisme de charité Acme Studios a été fondé en 1972 par des artistes et est un des gestionnaires et développeurs d'espaces de travail abordables pour les artistes les plus importants de Londres. Aujourd'hui, Acme Studios gère plus de 400 ateliers de travail dont le loyer n'équivaut qu'à 1/3 du prix du marché, ainsi que des ateliers/habitations dans 12 édifices réservés à des artistes non commerciaux. Leurs projets de location (la négociation de baux à long terme pour plus de 20 ans) et d'acquisition incluent la conversion d'anciens édifices industriels, le développement d'édifices neufs ou l'intégration d'ateliers dans de nouveaux développements. Grâce à des subventions du Arts Council of England, des fonds de développement économique et des sources de financement par des fondations privés, Acme Studios a pu convertir plusieurs édifices industriels en espaces de création

pour artistes et sécuriser, pour cette même fin, des baux à long terme avec des propriétaires d'immeubles.

Nous aimerions donc ajouter dans la piste de réflexion "Les Immobilisations":

- **En partenariat avec des organismes culturels et des groupes d'artistes, comment soutenir et faciliter la mise en place ou le développement d'un organisme à but non lucratif qui aura pour mandat le développement et la gestion d'espaces de création, soit sous forme de locations à long terme de grandes superficies ou sous forme d'acquisition d'espaces créatifs abordables ou encore dans une cogestion de ces deux solutions ?**

Il est clair que le développement de projets d'immobilisations implique la collaboration et le partenariat de plusieurs parties prenantes. Dans le cas très spécifique du secteur **Saint-Viateur Est, Pied Carré** est prêt à collaborer avec la **Ville de Montréal** et le **Ministère de la culture, des communications et de la condition féminine** et autres partenaires pour développer des actions concrètes et soutenir la création ou l'identification d'un organisme gestionnaire à but non lucratif.

Documents Web - références

- Culture Montréal, *Cadre d'intervention sur les ateliers d'artistes de Montréal* (juin 2010).
<http://www.culturemontreal.ca/fr/publications/details/273/>

- Kelly Hill, Hill Strategies, *Cartographie des artistes et des travailleurs culturels dans les grandes villes du Canada: Étude préparée pour les villes de Montréal, Ottawa, Toronto, Calgary et Vancouver basée sur les données du recensement de 2006* (février 2010).
http://www.hillstrategies.com/docs/Cartographie_artistes.pdf

- Daniel Arbour et Associés, *Ateliers d'artistes et artisans: Diagnostic et plan d'action pour la Ville de Montréal* (25 janvier 2006).
http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/commissions_perm_v2_fr/media/documents/DocumentDInfo_20070321.pdf

- Commission du conseil municipal sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie, *Ateliers d'artistes et artisans: Étude du diagnostic et du plan d'action - Rapport de consultation et recommandations* (28 mai 2007).
http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/commissions_perm_v2_fr/media/documents/RapportConsult_20070321.pdf

- *Étude sur le développement culturel du secteur Saint-Viateur Est* (2009). Partenaires : la Corporation de Développement Économique et Communautaire (CDEC) Centre-Sud / Plateau Mont-Royal, la Ville de Montréal et le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
http://www.agencetopo.qc.ca/pi2/wp-content/uploads/2011/01/Etude_Culture_St-Viateur_Est.pdf

- *Recensement des artistes et des travailleurs culturels du secteur St-Viateur Est* (décembre 2010). Partenaires : Pied Carré, la CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal, l'arrondissement du Plateau Mont-Royal, la Ville de Montréal et le Ministère de la Culture et des Communications et de la Condition féminine.
http://www.agencetopo.qc.ca/pi2/wp-content/uploads/2011/01/Recensement_St-Viateur_est.pdf